



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22090001300016

Code postal / Ville : 09000 FOIX

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://www.marches-securises.fr>

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : - Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants

- Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

- Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique; -Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

-Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

-Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

-Attestations fiscales et sociales : Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

-Copie Jugement Redressement Judiciaire : Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacités techniques et professionnelles : -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

-Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois ou carte d'identification au Répertoire des Métiers

-Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Références de travaux similaires : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Liste des moyens techniques : - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

Description techniques des moyens et mesures employées : Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

-Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve

équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 09 février 2022 - 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : -Prix des prestations : 50%, -Valeur technique des prestations : 50%

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier le prix avec les trois candidats les mieux classés. Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres non négociées.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagements paysagers à la Résidence de tourisme de Saint-Lizier

Classification CPV : 45112710

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP.

Délai d'exécution : 12 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Période de préparation comprise dans le délai d'exécution : 15 jours

Date prévisionnelle de début des travaux : 4 avril 2022

Les variantes sont refusées

Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur.

Lieu principal d'exécution : Résidence de tourisme de Saint-Lizier- Palais des Evêques - 09190 SAINT-LIZIER

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution des travaux dans les conditions adaptées aux circonstances sanitaires. La visite obligatoire aura lieu soit le 27 janvier 2022 à 9h00, soit le 2 février 2022 à 9h00 sur site, chemin du parc, 09190 Saint-LIZIER.

Autres informations complémentaires :

Confirmez votre présence auprès de M.Benoît PUIGSERVER (bpuigserver@ariego.fr ou 06.30.23.55.20)

Date d'envoi du présent avis

19 janvier 2022